INSEE
BASSE
NORMANDIE

# Cent pour cent

## Basse-Normandie

n° 234 - décembre 2012

### Les métiers de la culture en Basse-Normandie

# Dans les métiers culturels, un actif sur quatre en retraite en 2020

*La moitié des Bas-Normands exerçant un métier culturel possède un diplôme du supérieur, contre un sur dix pour l'ensemble des Bas-Normands. Il peut s'agir d'une qualification ciblée, comme pour les architectes ou les conservateurs de musée, ou de qualifications plus variées, comme pour les artistes. Entrés plus tard dans la vie active, ces actifs la quittent aussi plus tardivement. Cependant, pour certains métiers, la proportion particulièrement forte de professionnels ayant passé 50 ans souligne le problème de la relève. Cette part dépasse ainsi 30 % chez les architectes, les cadres de la documentation et de la conservation, ainsi que chez les personnes exerçant une profession littéraire comme les journalistes.*
*Ces travaux doivent permettre aux pouvoirs publics de définir une politique de formation aux métiers culturels adaptée aux besoins futurs.*

Ils sont artistes, acteurs, plasticiens, professeurs de musique, architectes, photographes, conservateurs de musée, traducteurs ou bibliothécaires... Leur point commun : ils exercent un métier culturel. Cette diversité des activités va de pair avec la très grande variété de leur formation initiale. Dans certains métiers, beaucoup d'actifs approchent de la soixantaine. C'est pour pallier les départs en retraite et assurer la relève qu'il faut aujourd'hui anticiper l'ampleur des formations à mettre en place.

## 7 500 Bas-Normands exercent un métier culturel

En 2008, 7 500 actifs déclarent exercer une activité culturelle dans la région, soit 1,3 % de la population active ayant un emploi en Basse-Normandie. Cette proportion situe la région légèrement en deçà de la moyenne française hors Ile de France (1,5 %), une région où l'emploi culturel est beaucoup plus présent (4,1 %). Mais exercer un métier culturel ne signifie pas forcément travailler dans le secteur culturel (cf. encadré). En effet, seuls 45 % d'entre eux exercent dans un des domaines réputés culturels que sont la création artistique, le spectacle vivant, l'audiovisuel, la presse, l'architecture, la conservation et la valorisation du patrimoine, l'édition, ou encore l'enseignement culturel. L'autre grande moitié travaille dans des domaines aussi variés que l'industrie, la publicité, ou au sein de collectivités locales.

Le tiers de ces actifs a une activité liée au spectacle (artistes et techniciens des spectacles). Les métiers d'art et arts plastiques composent l'autre grande famille de professions, avec 30 % des actifs culturels, et regroupent notamment les concepteurs des arts graphiques. Ce dernier métier est le plus présent dans l'emploi culturel (14 %), devant celui de professeur d'art (hors milieu scolaire).

En Basse-Normandie, 34 % des actifs culturels ne sont pas salariés. C'est beaucoup plus que pour l'é-

REGION BASSE NORMANDIE

Crefom Basse-Normandie

Avec la collaboration de la Drac de Basse-Normandie

**Les métiers culturels en 2008**

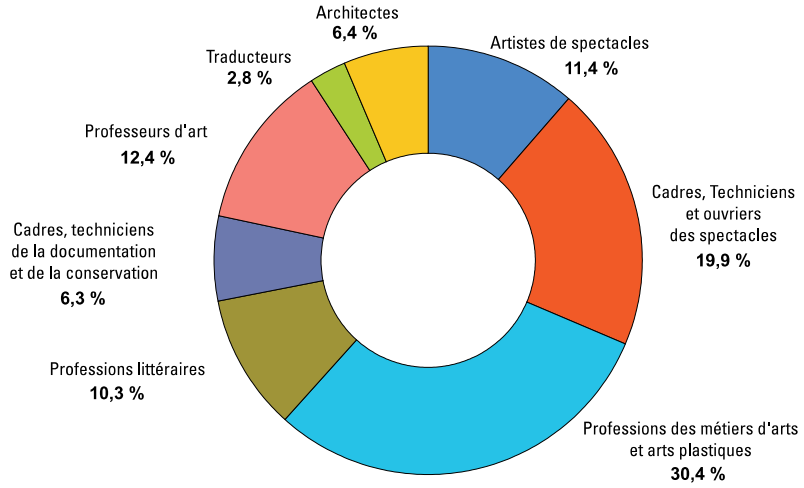


*Source : Insee, recensement de la population 2008*

## Un partenariat Insee - Région

Cette étude répond à un besoin du Conseil Régional de Basse-Normandie qui, dans le cadre de son schéma régional de développement économique (SRDE), cherche à établir un état des lieux de l'emploi culturel en Basse-Normandie. Il a chargé l'Espace régional de ressources sur l'emploi, la formation et les métiers (Errefom) de travailler en partenariat avec l'Insee sur ce thème. Grâce à la mise en lumière des structures par âge des grandes catégories de métiers culturels, le Conseil Régional pourra ainsi mettre en phase la réalité économique et culturelle bas-normande avec la politique de formation continue et d'apprentissage qu'il pilote et anticiper ainsi les besoins à court terme dans ces professions.

Conjointement à cette publication, l'Insee et l'Errefom ont publié un dossier décrivant le tissu des établissements culturels de la région, l'emploi qu'il génère et les métiers qui y sont liés.

conomie régionale, où 13 % seulement des actifs sont dans ce cas. Les architectes, les traducteurs-interprètes ou encore les artistes plasticiens exercent même le plus souvent de manière indépendante. Toutefois, les salariés restent majoritaires. Ils le sont très largement chez les professionnels des arts du spectacle (80 %) et dans la conservation (près de 100 %).

## Sept sur dix sont bacheliers

Par nature, la plupart des métiers culturels requièrent des diplômes ou des qualifications techniques spécifiques et reconnues. En 2008, 70 % des Bas-Normands exerçant un métier culturel font valoir au minimum le baccalauréat et 50 % un diplôme du second ou du troisième cycle de l'enseignement supérieur contre 43 et 25 % pour l'ensemble des actifs bas-normands. Mais les métiers du domaine culturel forment un ensemble très composite où les niveaux d'études et les filières de formation varient beaucoup. Ainsi, chaque métier du domaine culturel ne requiert pas la même exigence de diplôme. Les diplômes ne sont pas toujours indispensables pour travailler dans les métiers techniques du spectacle, même si 60 % ont au moins le baccalauréat en poche. En revanche, dans certaines professions, comme les architectes ou les bibliothécaires, des références pointues sont exigées.

Enfin, l'univers culturel ne fait pas exception à la règle générale : les jeunes y sont souvent plus diplômés que leurs aînés. En Basse-Normandie, 20% des actifs de 50 ans et plus n'ont pas poursuivi d'études après le collège, alors qu'ils ne sont que 9 % parmi les moins de 30 ans.

## Des enjeux de renouvellement très variables

En raison d'études plus longues, les professionnels de la culture entrent plus tardivement dans la vie active. De ce fait, leur moyenne d'âge dépasse légèrement celle de l'ensemble de la population active régionale : (41,7 ans contre 40,3 ans) et les actifs de moins de 35 ans sont seulement deux fois plus nombreux que ceux de plus 55 ans, alors qu'ils le sont trois fois plus dans l'ensemble de l'emploi bas-normand. Conséquence de cette répartition : un professionnel de la culture sur quatre en emploi en 2008 partira à la retraite d'ici à 2020. Mais la culture reste un domaine hors norme où dans certains métiers, notamment dans la sphère privée, la carrière ne se termine pas toujours à une date définie statutairement mais se dilue le plus souvent au fil des années. Il n'empêche que, les métiers étant très qualifiés, le remplacement même partiel de ces départs doit être anticipé.

Mais ces enjeux de renouvellement de génération varient beaucoup selon les profes-

**La structure par âge des métiers culturels en 2008**

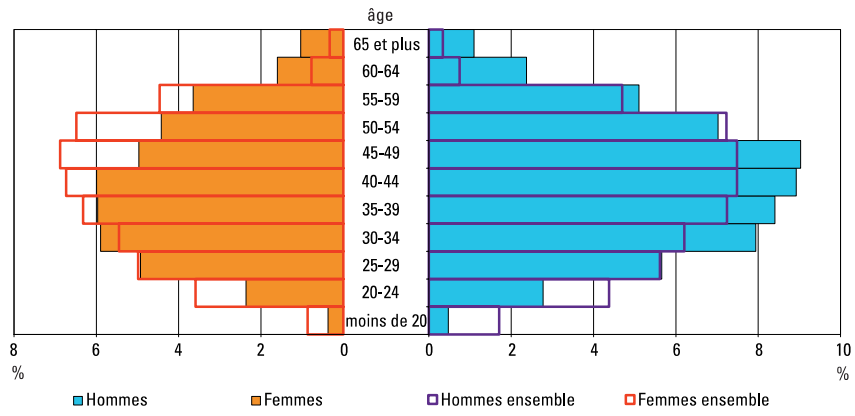


*Source : Insee, recensement de la population 2008*

sions culturelles. Dans le cas des architectes ou des bibliothécaires par exemple, ces enjeux sont plus aisément maîtrisables et prévisibles car la profession exige un diplôme ad hoc. C'est moins le cas des métiers du spectacle, où les profils sont plus hétérogènes.

## Des architectes âgés et peu nombreux

La profession d'architecte apparaît en première ligne de ces enjeux dans la région puisqu'un quart d'entre eux a plus de 55 ans (38 % plus de 50 ans). Même si les architectes sont quelques-uns à exercer au-delà de 65 ans, les besoins risquent d'apparaître rapidement en Basse-Normandie qui, comparée aux autres régions françaises, présente déjà un déficit dans cette profession. La proximité parisienne et la localisation à Darnétal, près de Rouen, de l'école supérieure d'architecture de Normandie sont deux raisons avancées pour expliquer cette sous-représentation régionale. Bien balisée, la formation exige au moins cinq ans d'études mais peut se poursuivre jusqu'au doctorat. Qu'ils soient salariés ou indépendants, les architectes et leurs assistants entament leur carrière professionnelle plus tardivement que la moyenne des actifs de Basse-Normandie. Au recensement de 2008, ils ont tous plus de 25 ans. La moitié d'entre eux a plus de 45 ans et 13 % exercent toujours après 60 ans.

### Pour comprendre

Les résultats présentés proviennent des déclarations recueillies lors du Recensement de la population de 2008. L'analyse par profession culturelle renvoie à la nomenclature de professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de 2003. Elle permet de classer les personnes occupant un emploi en fonction de leur profession. Le ministère de la Culture a défini 23 professions culturelles. Elles ont été classées en huit grandes familles.

Des modifications intervenues dans la nomenclature ainsi que dans le concept d'emploi empêchent toute approche des évolutions du secteur depuis le recensement de la population de 1999.

Le questionnaire du recensement n'aborde pas le volet de la formation continue ou professionnelle et ne permet donc pas d'en appréhender l'importance dans l'acquisition de qualifications des actifs.

Comme les architectes, les cadres et techniciens de la documentation et de la conservation exercent une profession nécessitant une formation spécifique, souvent de niveau bac+4 au minimum pour les cadres. Qu'ils soient documentalistes, archivistes, conservateurs de musée ou techniciens de la documentation, ils ont le plus souvent suivi un long cursus universitaire ou étudié dans une grande école. En Basse-Normandie, ces actifs ont en moyenne 44 ans et les jeunes de moins de 35 ans sont à peine plus nombreux que les plus de 54 ans. Pour ces professions aussi, le renouvellement apparaît donc un enjeu important, mais différent de celui des architectes dans la mesure où ils sont pour l'essentiel employés par l'État ou la fonction publique d'État ou territoriale.

## De plus en plus de diplômés chez les jeunes journalistes

La famille des professions littéraires est elle aussi composée d'une forte proportion de quinquagénaires et de sexagénaires : plus de 30 % d'entre eux ont atteint 50 ans ou plus. Les journalistes dominent largement cette famille, dans laquelle ils représentent 80 % des effectifs. Ils comptent surtout dans leurs rangs des diplômés de l'enseignement supérieur. Ils ont pour plus de la moitié d'entre eux étudié en second ou troisième cycle universitaire ou équivalent (écoles de journalisme). Inférieure à 50 % chez les plus de 50 ans, cette part dépasse 75 % parmi les moins de 30 ans. Même si le diplôme de journaliste n'est pas obligatoire pour briguer un poste en rédaction, dans les faits, il est très largement privilégié. Conséquence à la fois d'une entrée plus tardive dans la vie active en raison des impératifs de formation, et d'une précarité courante parmi les emplois exercés (emplois de pigistes et CDD fréquents), il n'est pas rare que les personnes exerçant une profession littéraire poursuivent une activité au-delà de 60 ans. Dans cette famille de métiers, deux actifs sur dix ont ainsi franchi la soixantaine contre tout juste 6 % pour l'ensemble des professionnels du domaine culturel. 3% d'entre eux exercent au-delà de 65 ans. Mais la profession compte aussi nombre de jeunes actifs : un sur trois n'a pas 35 ans. La relève semble assurée.

Professionnels des langues et des cultures, les traducteurs et interprètes ont dû acquérir une maîtrise totale d'une, voire plusieurs

### L'indicateur de jeunesse des familles de métiers culturels

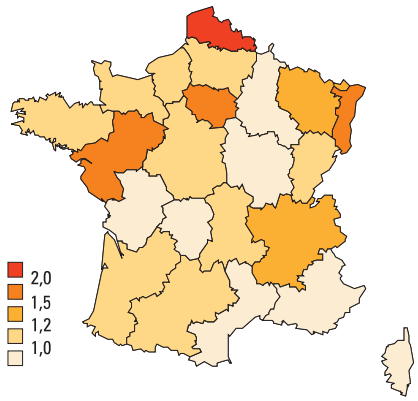


Indicateur de jeunesse : moins de 30 ans/plus de 55 ans

*Source : Insee, recensement de la population 2008*

langues, vivre à l'étranger pour s'imprégner de la culture et y étudier car les formations se pensent aussi à l'international. Comme les architectes, ils font valoir pour la plupart d'entre eux (70 %) un niveau d'études supérieures du troisième cycle. Diplôme en poche et compétences acquises, ils exercent en indépendants ou occupent un emploi à durée déterminée. Le salariat à durée indéterminée ne concerne qu'un actif sur dix. La moyenne d'âge des traducteurs et interprètes, 41,8 ans, est celle de l'ensemble des professionnels du domaine culturel. Mais la pyramide des âges, plus évasée, diffère. Les actifs de 40 à 55 ans forment la moitié des effectifs (40 % pour l'ensemble des métiers).

Moins diplômés que les interprètes et traducteurs, les professeurs d'art ont toutefois un profil proche. L'indicateur de jeunesse, 2,3 actifs de moins de 35 ans pour un actif de plus de 55 ans, ne semble pas indiquer de tension particulière quant au renouvellement de la profession.

## Les métiers d'art à l'heure de l'informatique

Les métiers d'art se distinguent des autres professions par le côté technique très marqué du parcours de formation. Près d'un quart de ces actifs ont acquis les connaissances et gestes de base de ces métiers via un cursus en BEP ou CAP tandis que 12 % ont développé leur technicité en poursuivant leurs études jusqu'au baccalauréat professionnel ou technologique. Au sein de cette famille des arts plastiques, où tradition et innovation s'allient, les artistes plasticiens et les assistants techniques des arts graphiques ont davantage que les autres,

artisans et ouvriers d'art ou photographes, poursuivi un cursus post-baccalauréat (40 % contre à peine 20 %). Les concepteurs et assistants techniques des arts graphiques se distinguent des autres professionnels de la famille à la fois par leur niveau d'études élevé et par leur jeunesse. Un quart d'entre eux n'ont pas 30 ans et six sur dix moins de 50 ans. L'élévation du niveau de formation répond sans doute à la transformation de ces métiers qui font désormais appel aux logiciels de CAO, PAO ... Si l'intitulé des métiers demeure, leurs contenus et les compétences requises se sont transformés. Les cursus de formation spécialisés se sont multipliés et la gamme de diplômes délivrés s'est élargie, allant en Basse-Normandie du CAP à des diplômes de l'enseignement supérieur délivrés par l'Ecole supérieure d'Arts et médias de Caen-Cherbourg (Esam) ou par l'Institut des métiers de l'Architecture et du Design (Imad, organisme consulaire) notamment. Des lycées de Caen, Lisieux et Argentan proposent également des BTS de graphisme et design et l'école privée Sépia-Brassart à Caen prépare à la certification professionnelle de graphiste.

Cette famille des métiers d'art regroupe donc des actifs aux métiers et profils variés, dont la moyenne d'âge s'élève à 42,1 ans. Elle présente la particularité d'accueillir fréquemment des actifs, souvent d'âge plus avancé, qui décident de se reconvertir dans les métiers d'art après avoir exercé des métiers très différents. Le souci de renouvellement de la profession ne se pose pas avec la même acuité que dans les autres familles.

## Des enjeux en termes de formation : l'action de la Région Basse-Normandie

La Région, dans le cadre de sa compétence sur le champ de la formation professionnelle, met en œuvre des programmes de formation dans le domaine culturel à destination des demandeurs d'emploi et des actifs occupés :

**Le Programme Qualif permet la qualification des demandeurs d'emploi :**

- Action pré-qualifiante : actions préparatoires à la qualification et/ou à l'emploi pour les métiers techniques du spectacle (objectif : acquérir un premier niveau de compétences techniques et construire un parcours d'accès à une formation certifiante)

- Action qualifiante : actions préparant au métier d'assistant d'administration de projet culturel et formation professionnelle de comédien.

**La Charte Qualité Emploi et Formation du Spectacle Vivant, signée en Région par les représentants de la profession, structure l'action régionale de formation des actifs occupés.** Les travaux menés dans ce cadre ont permis la signature en 2012 d'une convention avec l'Afdas[1] pour proposer des formations pour les métiers techniques du spectacle vivant et dans le domaine de la danse (formation dispensée par le Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique (Cefedem) et le Centre Chorégraphique National de Caen).

Cette convention sera renouvelée en 2013, pour conforter les expérimentations engagées et accompagner de nouveaux projets correspondant à un besoin de formations artistiques ou administratives non pourvu. Il s'agira ensuite de trouver les porteurs légitimes de ces actions, en s'appuyant par exemple sur des " têtes de réseau " du milieu culturel, en capacité de fédérer les besoins et de mobiliser des intervenants de qualité.

Il existe par ailleurs une convention entre l'Afdas et le CNFPT, pour mutualiser l'offre de formation à destination des fonctionnaires territoriaux et des ressortissants Afdas.

*[1] L'Afdas est l'organisme paritaire collecteur agréé par l'État pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des loisirs. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.*

## La jeunesse du monde du spectacle

Dans les métiers du spectacle, le côté scène se distingue des coulisses. Dans le premier cas, les cursus scolaires sont très hétéroclites, tandis que dans le second les actifs affichent des qualifications techniques plus homogènes. La famille des métiers du spectacle vivant se singularise par la place plus importante des jeunes. Les moins de 35 ans représentent 35 % des effectifs. Seul un actif sur dix a plus de 55 ans. La moyenne d'âge s'élève à 40 ans à peine. Les professionnels des arts du spectacle sont dans leur ensemble peu diplômés au regard des autres actifs du domaine culturel. Un sur dix ne possède aucun diplôme, contre moins de 6 % parmi les professionnels de la culture dans leur ensemble.

Dans les coulisses, les ouvriers et techniciens sont rarement diplômés de l'enseignement supérieur. Mais la technicité de leurs métiers exige des études et diplômes techniques. 20 % de ces actifs détiennent un CAP ou un BEP, et 13 % font valoir un baccalauréat technologique ou professionnel. Les jeunes apparaissent cependant bien plus diplômés que leurs aînés.

Côté coulisses toujours, les gestionnaires de la production audiovisuelle et des spectacles, cadres et directeurs, sont deux fois moins nombreux que les ouvriers et techniciens. Ils possèdent surtout une formation universitaire. Trois sur quatre ont obtenu un diplôme après le bac. En Basse-Normandie, l'Université de Caen[1] propose par exemple une licence Arts du spectacle ainsi que des masters tournés vers le théâtre ou le cinéma.

Côté scène, qu'ils soient musiciens, danseurs, artistes dramatiques ou de cirque, les artistes de spectacle présentent des parcours scolaires et de formation très variés. Ils possèdent dans leur ensemble un niveau de diplôme plus élevé que les techniciens et ouvriers du spectacle. Les différences entre générations dans le niveau de formation initiale validée par un diplôme existent mais se remarquent moins que chez leurs confrères de la technique des spectacles.

Composite, le domaine des arts et spectacles regroupe des disciplines très différenciées, artistiques, techniques ou administratives, alimentées par des spécialités de formation bien diverses, souvent non spécifiques au secteur. Dans ces métiers "de passion", la vocation s'appuie de plus en plus sur une solide formation. Mais

*[1] Dans un souci général de répondre à la nécessité d'élever le niveau de qualification mais aussi de renforcer les poursuites d'études dans la région, l'Université de Caen a ouvert à la rentrée 2012 entre autres nouvelles formations, un master dédié aux métiers de la production cinématographique et audiovisuelle.*

dans ce domaine, difficile d'anticiper un besoin de formation, car les talents apparaissent parfois tardivement.

La culture génère d'autres emplois, notamment dans le commerce ou la communication, parfois à la limite du métier culturel. C'est le cas du médiateur culturel, une fonction qui se développe beaucoup aujourd'hui. Il est chargé de faire le lien, dans le cadre d'un projet culturel, entre le public d'une part et les artistes ou professionnels de la culture, les œuvres, les équipements culturels d'autre part.

**Pascal CAPITAINE,**
**Édith NAVELLOU,**
**Insee**

**Formations culturelles supérieures proposées en Basse-Normandie - année 2011-2012**

| Domaine d'études | Etablissement | Lieu | Diplôme délivré |
|---|---|---|---|
| Communication et industries graphiques | Lycée Paul Cornu | Lisieux | BTS |
| Design de produits | Lycée Mézeray | Argentan | BTS |
| Design graphique et multimédia | Ecole Sépia-Brassart | Caen | Certification de graphiste (Bac+3) |
| Développement et protection du patrimoine culturel | IUT - Antenne de l'IUT de Cherbourg | Saint-Lô | Licence pro |
| Arts et spectacles | Université | Caen | Licence |
| Arts et spectacles (parcours théâtre - parcours cinéma) | Université | Caen | Master 1 (niveau maitrise) |
| | | | Master 2 |
| Arts plastiques - Arts appliqués | Ecole Supérieure des arts et médias | Caen-Cherbourg | Diplôme national d'art et technique (design graphique)(3 ans) |
| | | | Diplôme national des arts plastiques-option arts (3 ans) |
| | | | Diplôme national des arts plastiques-option communication (3 ans) |
| | | | Diplôme national des arts plastiques-option arts (5 ans) |
| | | | Diplôme national des arts plastiques-option communication (5 ans) |
| Design espace | Lycée Laplace | Caen | BTS |
| Architecture et design | Institut des métiers de l'Architecture et du Design | Caen | Classe préparatoire Architecture |
| | | | Classe préparatoire Art déco |
| | | | BTS Aménagement Environnement Architectural |
| **Autres formations** | | | |
| Livre | Centre de formation aux carrières des bibliothèques (Université) | Caen | Préparation aux concours |
| Patrimoine | Université | Caen | Master Pro Histoire spécialité Métiers du patrimoine historique et culturel |
| Musique | Conservatoire National de Région | Caen | Certificat de Fin d'Études Musicales (CFEM) |
| Danse | | | Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC) |
| Théâtre | | | Diplôme d'Études Théâtrales |

*Sources : Onisep, Drac*

**Les effectifs des grandes familles d'emploi culturel en Basse-Normandie en 2008**

| Famille culturelle | Effectifs | Indicateur de jeunesse[1] |
|---|---|---|
| Architectes | 480 | 0,23 |
| Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation | 480 | 0,61 |
| Professions littéraires | 780 | 0,91 |
| Professions des arts plastiques et des métiers d'art | 2 290 | 1,10 |
| Professeurs d'art | 930 | 1,18 |
| Traducteurs | 210 | 1,65 |
| Professions de l'audiovisuel et du spectacle : Artistes de spectacles | 860 | 1,81 |
| Professions de l'audiovisuel et du spectacle : Cadres, techniciens des spectacles | 1 500 | 1,85 |
| **Total** | **7 530** | **1,11** |

[1] L'indicateur de jeunesse est le rapport entre le nombre de personnes de moins de 30 ans et le nombre de personnes de plus de 55 ans exerçant ce métier. Plus l'indicateur est élevé, plus la famille est "jeune".

*Source : Insee, recensement de la population 2008*

## La conservation du patrimoine bien représentée en Basse-Normandie

En 2010, en Basse-Normandie, 2 500 établissements exercent une activité principale dans le domaine de la culture. Ils représentent 2,2 % de l'ensemble des établissements bas-normands. C'est une proportion inférieure à la moyenne de province (2,5 %). D'ailleurs, la Basse-Normandie n'accueille sur son territoire que 1,5 % des établissements culturels de France alors que son tissu économique regroupe 2,4 % des établissements français.

La Basse-Normandie se distingue de la moyenne française par une faible présence des cabinets d'architectes, sans doute liée à l'absence d'une école d'architecture dans la région. En revanche, la présence plus dense d'établissements dans le domaine de la conservation du patrimoine est à rapprocher du nombre élevé de sites classés en Basse-Normandie.

Les établissements culturels sont très majoritairement exploités par des indépendants. Ils sont donc plutôt de petite taille, puisque les trois quarts d'entre eux n'emploient aucun salarié. Exception à cette tendance générale, la conservation du patrimoine est plutôt gérée par des établissements de grande taille et du service public. Au total, 100 établissements culturels emploient plus de dix salariés.

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE**

5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

**www.insee.fr/basse-normandie**

Directrice de la publication :
Maryse CHODORGE

Service études et diffusion :
Julien BECHTEL

Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT

Composition PAO :
Françoise LEROND
Marie-Isabelle LARDET

Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

© Insee 2012